

Évolution du marché : Préparations céréalières et pâtisseries (CN 19) — 2015–2025

Introduction

Le chapitre 19 de la nomenclature du commerce extérieur couvre les PRÉPARATIONS À BASE DE CÉRÉALES, DE FARINES, D'AMIDONS, DE FÉCULES OU DE LAIT; PÂTISSERIES. Il rassemble des produits très divers, allant des pâtes alimentaires aux biscuits, en passant par les préparations pour nourrissons, le couscous ou les extraits de malt. La présente analyse couvre la période 2015-2025 (données annuelles complètes) et met en lumière une décennie de croissance exceptionnelle des échanges extra-UE, tant en valeur qu'en volume. L'Union européenne (UE) a conforté son rôle de grand exportateur net, tout en réduisant la concentration de ses approvisionnements. Trois dynamiques principales structurent cette évolution : la vigueur des exportations, la diversification des partenaires et la résilience d'une base productive qui a absorbé des chocs de prix sans rupture majeure.

Une performance exportatrice remarquable portée par une demande mondiale soutenue

Les exportations de préparations céréalières et de pâtisseries de l'UE ont bondi de 75 % en valeur

Les exportations totales sont passées de **13,35 milliards d'euros** en 2015 à **23,35 milliards** en 2025, soit une progression de **74,9 %**. En volume, la hausse atteint **32,3 %** (de 4,74 à 6,27 millions de tonnes), ce qui montre une croissance qui ne se réduit pas à un simple effet-prix. La dynamique a été particulièrement forte après 2020, avec un décrochage positif en 2022 puis une accélération continue jusqu'en 2025.

Les prix à l'exportation, en hausse de 32 %, reflètent à la fois l'inflation et la montée en gamme

Le prix moyen à l'exportation est passé de **2 817 €/t** à **3 724 €/t** (+ 32,2 %). Cette progression, plus marquée que celle du prix à l'importation (+ 18,9 %), suggère une valorisation accrue des produits européens sur les marchés tiers, soutenue par la notoriété des appellations (pâtes italiennes, biscuits belges, préparations infantiles...) et par l'inflation des matières premières céréalières répercutée à l'export.

Le solde commercial s'est nettement renforcé, avec un excédent dépassant 18,8 milliards d'euros

L'excédent commercial est passé de **10,75 milliards** d'euros en 2015 à **18,86 milliards** en 2025 (+ 75,4 %). Ce résultat illustre la compétitivité structurelle de la filière européenne, qui exporte beaucoup plus qu'elle n'importe, même si les importations ont également progressé rapidement (+ 72,6 % en valeur). Le taux de couverture s'est donc amélioré, l'UE devenant un fournisseur incontournable de produits élaborés à base de céréales.

Indicateur	2015	2025	Variation (%)
Exportations (Mrd €)	13,35	23,35	+ 74,9
Quantité exportée (Mio t)	4,74	6,27	+ 32,3
Importations (Mrd €)	2,60	4,49	+ 72,6
Solde commercial (Mrd €)	10,75	18,86	+ 75,4
Prix moyen export (€/t)	2 817	3 724	+ 32,2
Prix moyen import (€/t)	2 250	2 674	+ 18,9

Un rééquilibrage géographique des partenaires commerciaux, entre diversification et nouveaux enjeux

La concentration des importations a fortement diminué, signe d'une diversification active des fournisseurs

L'indice Herfindahl-Hirschmann (HHI) des importations est passé de **3 166** en 2015 à **1 739** en 2025, soit une baisse de **45,1 %**. Cette déconcentration traduit un élargissement des sources d'approvisionnement hors UE. Alors que le Royaume-Uni restait le premier fournisseur, sa part relative a reculé, tandis que des pays comme la Turquie, la Chine, l'Ukraine ou le Viêt Nam ont fortement accru leurs ventes vers l'UE.

L'Ukraine, la Chine et la Turquie émergent comme sources d'approvisionnement majeures

Les importations extra-UE par partenaire montrent des progressions spectaculaires :

- **Ukraine** : + 618,9 %, de 35 M € à 251 M €, portée par les échanges préférentiels et un outil céréalier compétitif.
- **Chine** : + 199,1 %, de 108 M € à 322 M €.
- **Turquie** : + 183,9 %, de 125 M € à 355 M €.
- **Viêt Nam** : + 191,0 %, de 59 M € à 171 M €.

La part du Royaume-Uni dans les importations totales est ainsi passée d'environ 54 % en 2015 à 38 % en 2025, bien que sa valeur absolue ait continué d'augmenter (+ 22,2 %).

Partenaire (import)	Valeur 2015 (M €)	Valeur 2025 (M €)	Variation (%)
Royaume-Uni	1 399	1 709	+ 22,2
Turquie	125	355	+ 183,9
Chine	108	322	+ 199,1
Ukraine	35	251	+ 618,9
Thaïlande	109	215	+ 97,7
Viêt Nam	59	171	+ 191,0

Les exportations, toujours dominées par le Royaume-Uni et les États-Unis, gagnent en complexité

Côté export, le Royaume-Uni demeure le premier client (**6,14 Mrd €** en 2025, + 83,4 %), suivi par les États-Unis (**2,53 Mrd €**, + 202,5 %) et la Chine (**2,69 Mrd €**, + 92,1 %). La concentration à l'export est restée stable, l'HHI export passant de **925** à **1 028** (+ 11,1 %) ; la demande est bien répartie entre marchés matures (Royaume-Uni, Suisse, Norvège) et marchés émergents ou lointains (Chine, États-Unis, Arabie saoudite).

Parmi les États membres, les principaux exportateurs intra-UE sont les **Pays-Bas** (3,52 Mrd € en 2025), l'**Italie** (4,23 Mrd €, + 104,6 %) et la **France** (2,94 Mrd €). La **Pologne** a enregistré la plus forte progression (+ 208,9 %), passant de 562 M € à 1,74 Mrd €, signe d'une intégration réussie dans les chaînes de valeur de la boulangerie-pâtisserie industrielle.

Une base productive solide et une résilience face aux chocs de prix

La production européenne a plus que doublé en valeur sur la période, avec une hausse des prix à la production

La production de l'UE-27 pour le chapitre 19 est passée, en valeur, de **55,09 Mrd €** en 2015 à **112,43 Mrd €** en 2024 (+ 104,1 %), tandis que la quantité produite progressait de **38,9 %**. Le prix à la production a ainsi doublé, reflétant la hausse des coûts des intrants céréaliers et la sophistication croissante des produits. Cette base productive est très concentrée dans quelques États membres, notamment l'**Italie** (RSCA de 0,27 et 14 % des exportations du chapitre), la **Pologne** (RSCA 0,16) et la **Lettonie** (RSCA 0,31), spécialisées dans les pâtes, les biscuits et les préparations céréalières.

L'intensité du commerce extérieur et la propension à exporter ont fortement progressé

L'intensité du commerce (export + import rapporté à la production) est passée de **7,1 %** en 2015 à **18,4 %** en 2024, et la propension à exporter de **5,5 %** à **16,5 %**. Autrement dit, l'in-

dustrie européenne destine une part bien plus importante de sa production aux marchés extra-UE qu'il y a dix ans, sans accroître sa dépendance aux importations (le taux de dépendance nette aux importations est passé de **-3,9 %** à **-16,4 %**).

Des chocs de prix ponctuels en 2018 et 2022 n'ont pas entamé la dynamique globale

L'analyse de la volatilité révèle une instabilité marquée pour certains flux :

- **Importations** : coefficients de variation élevés pour l'**Ukraine** (0,41), la **Serbie** (0,62) et le **Singapour** (0,77), en lien avec des variations de volumes et de prix liées aux récoltes et à la logistique.
- **Exportations** : volatilité notable vers la **Russie** (0,34), affectée par les sanctions et l'embargo, et les **États-Unis** (0,25), en raison de l'évolution rapide de la demande.

Des chocs de prix ont été détectés :

- En **2022**, hausse brutale des prix à l'export vers l'**Afrique du Sud** (+ 44,4 %) et les **Émirats arabes unis** (+ 27,7 %), ainsi qu'à l'import depuis la **Serbie** (+ 17,3 %). Ces chocs coïncident avec la flambée des cours mondiaux des céréales après l'invasion de l'Ukraine.
- Un choc antérieur, en **2018**, a touché les exportations vers la **Libye** (+ 43,0 % de prix), illustrant la sensibilité de certains marchés à des ruptures d'approvisionnement.

La structure segmentée du chapitre a permis d'absorber ces à-coups. Les exportations par sous-position montrent que les **produits de boulangerie-pâtisserie (1905)** et les **préparations à base de farine ou de lait (1901)** dominent, avec des prix en hausse continue. Les pâtes alimentaires (1902) ont connu en 2025 un prix à l'import inférieur à celui de 2024, ce qui pourrait détendre les approvisionnements.

Conclusion

Le chapitre douanier 19 illustre une réussite exportatrice de l'Union européenne, avec une valeur exportée en hausse de 75 % sur la décennie et un excédent commercial qui dépasse désormais 18,8 milliards d'euros. L'appareil productif a suivi, la production ayant plus que doublé en valeur, et la propension à exporter atteignant 16,5 %. La diversification rapide des fournisseurs hors UE – Ukraine, Chine, Turquie, Viêt Nam – a réduit la concentration des importations de 45 %, renforçant la résilience du marché intérieur. Les chocs inflationnistes de 2022, bien que visibles dans les prix de certaines destinations, n'ont pas

déstabilisé la trajectoire globale, grâce à une gamme de produits variée et à une demande mondiale solide pour les préparations céréalières et la pâtisserie européennes.

Généré le 2026-07-24 à partir des données de tradedashboard.eu

Rapport généré par une machine : il accélère l'analyse humaine, quitte à parfois l'induire en erreur. Il ne peut jamais la remplacer complètement.

Si vous avez besoin de conseils à propos de la politique commerciale européenne, ou de représentation pour vos intérêts à Bruxelles, n'hésitez pas à me contacter à support@tradedashboard.eu. Vous trouverez mon CV à cette adresse.